

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 10 FÉVRIER 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;
- Vu le devis n° 2024-07-08-DEVIS-1-1TINT-1007530 en date du 06/02/2025 de la société Fonderie PACCARD, relatif à la mise en conformité du coffret de sécurité des cloches et des travaux de sécurisation de la seconde cloche situé à l'Eglise de Romette sur la Commune de Gap ;
- Considérant la proposition de la société Fonderie PACCARD sise 40 Route des Saintiers à SEVRIER (74320), est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence avec la société Fonderie PACCARD sise 40 Route des Saintiers à SEVRIER (74320), pour la mise en conformité du coffret de sécurité des cloches et des travaux de sécurisation de la seconde cloche situé à l'Eglise de Romette sur la Commune de Gap.

ARTICLE 2 :

Le présent marché est conclu pour la durée des travaux de 2 MOIS maximum à compter de la notification, pour un montant total de 6 942,59 € H.T. soit 8 331,11 € T.T.C.

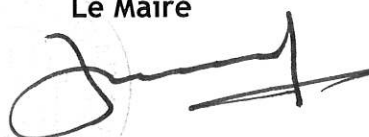
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 10 FÉVRIER 2025

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 26/02/2025  
Publié ou notifié le : 26/02/2025

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2025\_02\_69**  
Objet : **RENOVATION DES CLOCHES ET MISE EN SECURITE  
EGLISE DE ROMETTE**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2025-02-10 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de competences des communes  
Identifiant unique : 005-210500617-20250210-D2025\_02\_69-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20250210-D2025_02_69-AI-1-1_0.xml	text/xml	884 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_16088.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20250210-D2025_02_69-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	59.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 février 2025 à 09h10min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 février 2025 à 09h10min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 février 2025 à 09h10min52s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 février 2025 à 09h10min58s	Reçu par le MI le 2025-02-26